

Chapitre 2

Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les femmes

Ce chapitre présente des données sur le travail indépendant et les activités entrepreneuriales des femmes au sein de l'Union européenne. Il fournit des informations sur le nombre de femmes qui travaillent comme indépendantes et sur les principales caractéristiques de leurs activités. Il présente également des données attestant que le manque de compétences constitue un obstacle à l'entrepreneuriat. Les données présentées concernent l'ensemble de l'Union européenne et chacun de ses États membres.

Note Turquie/Chypre:

1. Note en bas de page de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Le travail indépendant chez les femmes

- En 2013, 9,6 millions de femmes exerçaient une activité indépendante dans l'Union européenne, soit deux fois moins que les hommes (21 millions).
- Le taux de travail indépendant des femmes était de 9,7 % en 2013. Ce taux varie d'un État membre à l'autre, mais il représente environ la moitié du taux masculin (18,3 %).
- En 2013, 24 % des femmes indépendantes employaient des salariés, contre 31,1 % des hommes indépendants. Cependant, les femmes étaient plus susceptibles d'avoir du personnel dans certains États membres, notamment en Hongrie où environ 40 % des femmes indépendantes avaient des employés.
- La proportion de femmes indépendantes faisant appel à du personnel a baissé au cours de la dernière décennie.

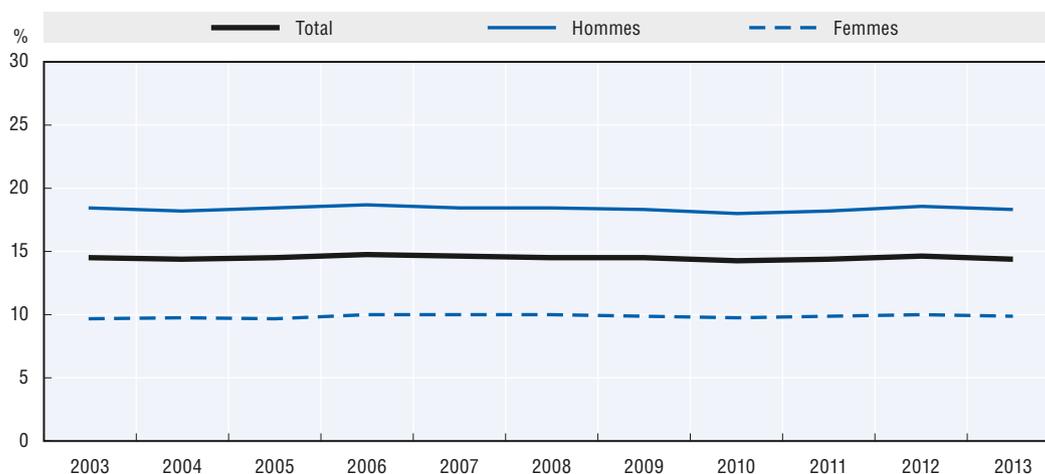
L'emploi peut revêtir différentes formes. Certaines personnes sont salariées ou exercent une activité indépendante tandis que d'autres travaillent dans une entreprise familiale. Ces activités professionnelles peuvent être à temps plein ou partiel, à durée déterminée ou indéterminée. Aucune de ces caractéristiques n'est figée: les changements d'activités professionnelles sont fréquents, et il n'est pas rare de cumuler plusieurs activités. Par exemple, certaines personnes occupent plusieurs emplois à temps partiel, ou complètent leur emploi salarié à temps plein par une activité indépendante à temps partiel.

Le travail indépendant concerne les activités exercées par une personne pour son propre compte, c'est-à-dire son entreprise, son exploitation agricole ou autres pratiques professionnelles d'où elle tire un revenu, qu'il s'agisse d'un salaire, de bénéfices, d'avantages en nature ou de gains familiaux (pour les travailleurs familiaux). Le bénévolat est exclu de cette définition. Si de nombreux travailleurs indépendants ne travaillent que pour leur propre compte, certains ont des employés. Veuillez vous reporter au guide de lecture au début de cet ouvrage pour plus d'informations sur les notions et les sources de données utilisées.

Le graphique 2.1 présente les taux de travail indépendant des hommes et des femmes dans l'Union européenne entre 2003 et 2013, c'est-à-dire la proportion de personnes qui exercent une activité indépendante. En 2013, l'Union européenne comptait 9,6 millions de femmes indépendantes, soit deux fois moins que les hommes (21 millions). Le taux de travail indépendant des femmes s'élevait à 9,7 %, loin derrière le taux masculin de 18,3 %. Ces taux sont restés stables entre 2003 et 2013.

Graphique 2.1. Taux de travail indépendant des hommes et des femmes dans l'EU-28, 2003-2013

Pourcentage des 15-64 ans



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

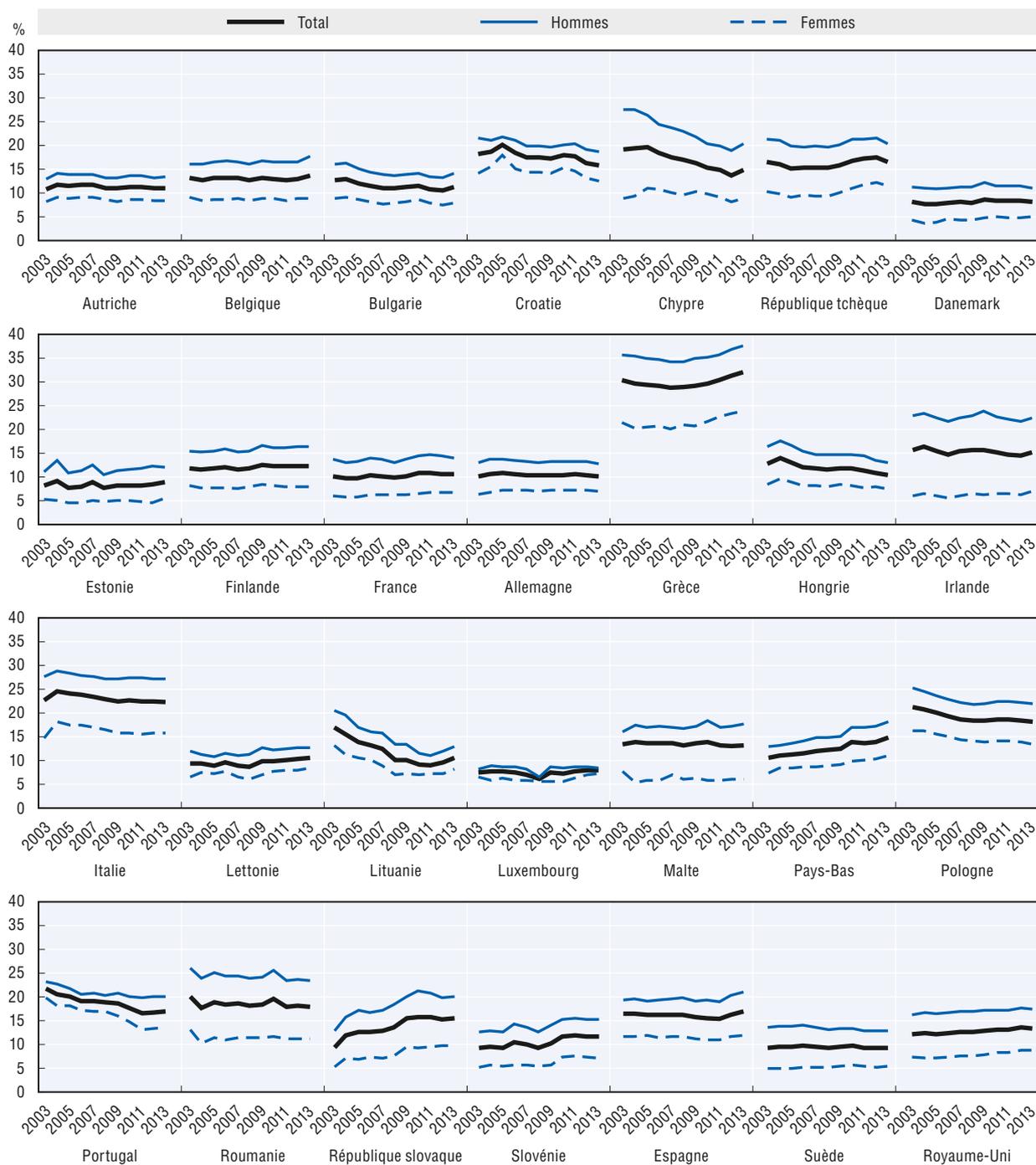
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313170>

Le graphique 2.2 présente les taux de travail indépendant des hommes et des femmes de chaque État membre sur la même période, et révèle des disparités importantes entre les différents États membres. En 2013, ces taux s'échelonnaient de 5 % au Danemark à 23,5 % en Grèce. Ces disparités importantes entre les États membres peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs tels que les conditions actuelles du marché du travail, les opportunités d'emploi, les comportements sociaux à l'égard de la participation des femmes au marché du travail et les facteurs macroéconomiques.

Bien qu'il soit inférieur à celui des hommes dans tous les États membres, le taux de travail indépendant des femmes n'est pas bas dans tous les États membres. Ainsi, en Grèce, le taux de travail indépendant des femmes en 2013 était supérieur à celui des hommes dans tous les États membres, à l'exception de l'Italie (et de la Grèce).

Le taux de travail indépendant des femmes a également varié dans chaque État membre entre 2003 et 2013. Pendant cette période, il a augmenté dans 18 États membres et baissé dans 10. Le taux de travail indépendant des femmes a enregistré la hausse la plus importante en République slovaque (+4,4 points de pourcentage) et le recul le plus fort en Pologne (-6,1 points de pourcentage).

Graphique 2.2. **Taux de travail indépendant des hommes et des femmes par pays 2003-2013**
Pourcentage des 15-64 ans



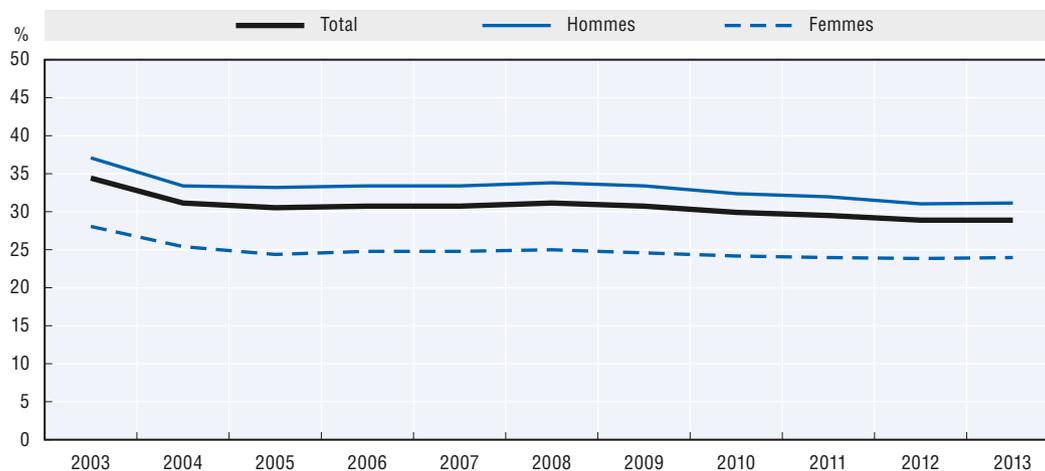
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313185>

La proportion des indépendants, hommes et femmes, employant des salariés est présentée au graphique 2.3. En 2013, 24 % des femmes indépendantes employaient des salariés, contre 31,1 % des hommes indépendants. Sur les 9,6 millions de femmes indépendantes en 2013, seulement 2,3 millions avaient des employés. La proportion de travailleurs indépendants, hommes et femmes, employant du personnel a baissé entre 2003 et 2013 pour atteindre pratiquement le même niveau (15 % pour les femmes et 16 % pour les hommes).

Graphique 2.3. Proportion d'indépendants (hommes et femmes) employant des salariés dans l'EU-28, 2003-2013

Pourcentage des 15-64 ans



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

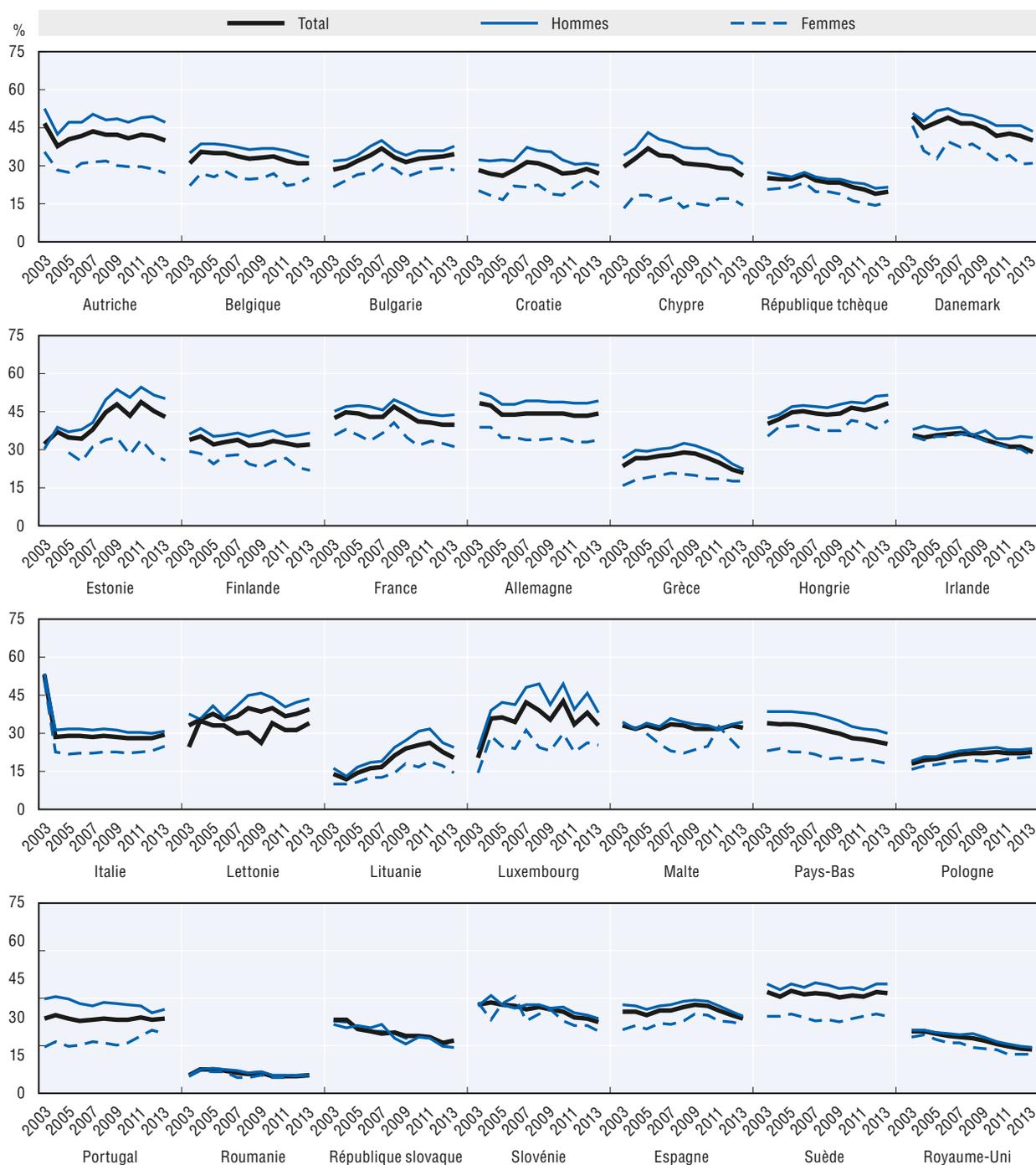
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313191>

Le graphique 2.4 présente la proportion des travailleurs indépendants employant du personnel par État membre et par sexe. En 2013, les femmes indépendantes de Hongrie étaient les plus susceptibles d'avoir du personnel puisque 40 % d'entre elles employaient au moins une personne. Plus d'un tiers des femmes indépendantes au Danemark, en Allemagne, en Irlande et au Luxembourg employaient des salariés. À l'inverse, les femmes indépendantes en Roumanie étaient les moins susceptibles d'avoir du personnel, puisque seules 7,3 % d'entre elles employaient des salariés en 2013.

Les taux de travail indépendant des hommes et des femmes par secteur d'activité en 2013 sont présentés au graphique 2.5. Bien qu'ils varient sensiblement selon le secteur d'activité, les taux des femmes restent inférieurs à ceux des hommes, quel que soit le secteur, à l'exception de la catégorie Autres services (par exemple, activités d'organisations associatives, réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques). Le taux de travail indépendant des femmes était en effet légèrement supérieur à celui des hommes dans ce secteur (30,2 % contre 28,1 %). En revanche, il représentait moins de la moitié du taux des hommes dans les secteurs d'activité suivants: construction, transports et logistique, services financiers et assurances, immobilier et éducation.

Graphique 2.4. Proportion d'indépendants (hommes et femmes) employant des salariés par pays, 2003-2013

Pourcentage des 15-64 ans

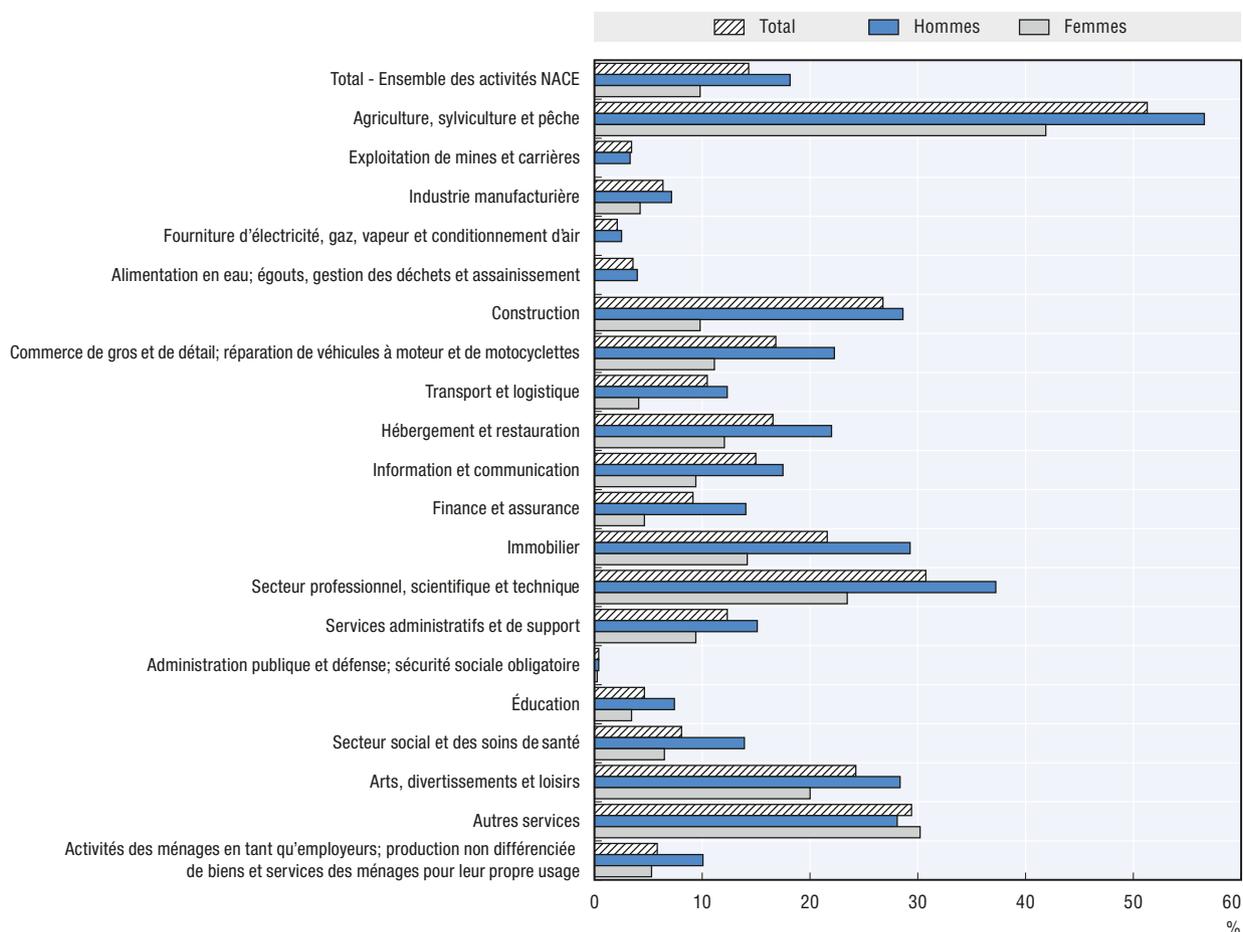


Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313206>

Graphique 2.5. Taux de travail indépendant des hommes et des femmes par secteur dans l'EU-28, 2013

Pourcentage des 15-64 ans



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313216>

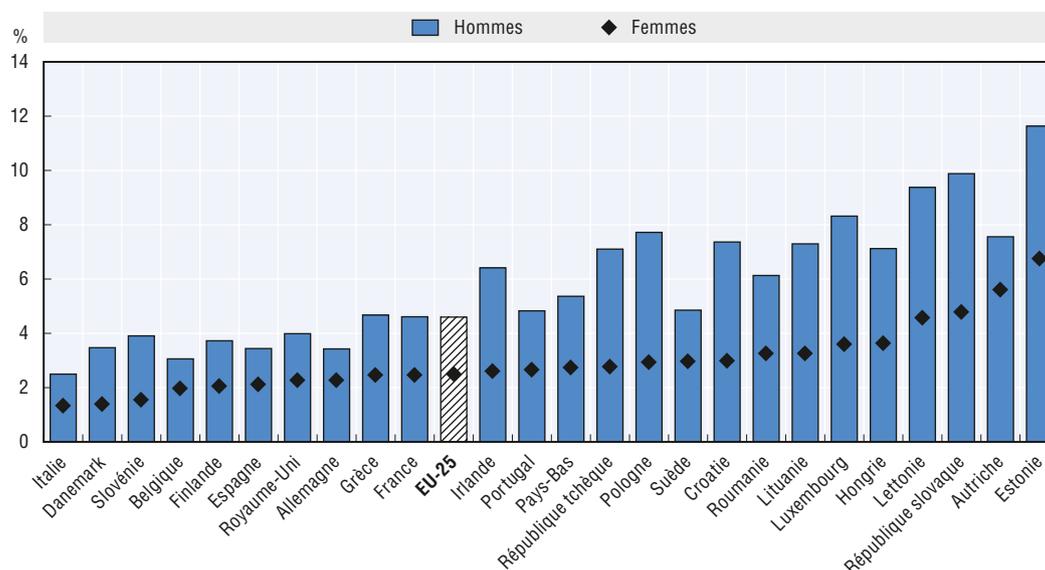
Activités exercées par des femmes tout au long du cycle de vie entrepreneuriale

- Les femmes ont eu moins tendance que les hommes à s'engager dans la création d'entreprises dans les pays de l'Union européenne entre 2009 et 2013 (2,5 % contre 4,6 %).
- De même, les femmes étaient environ deux fois moins susceptibles que les hommes de détenir une nouvelle entreprise dans l'Union européenne (1,8 % contre 3,5 %).
- Elles ont également eu moins tendance que les hommes à posséder une entreprise établie (3,7 % contre 7,8 %).
- Les femmes ont néanmoins participé très activement aux trois étapes de cycle de vie d'une entreprise dans plusieurs États membres, en particulier en Lettonie et en Autriche.

Les graphiques 2.6, 2.7 et 2.8 présentent les taux d'activité entrepreneuriale des femmes et des hommes dans les États membres de l'Union européenne aux différentes étapes du cycle de vie d'une entreprise. Tout d'abord, le graphique 2.6 présente les taux d'entrepreneuriat naissant des hommes

Graphique 2.6. **Taux d'entrepreneuriat naissant chez les hommes et les femmes, 2009-2013 (combinés)**

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux d'entrepreneuriat naissant est défini comme la proportion de la population adulte (âgée de 18 à 64 ans) activement engagée dans la création d'une entreprise qu'elle détiendra seule ou en copropriété; cette entreprise ne peut pas avoir octroyé de traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313228>

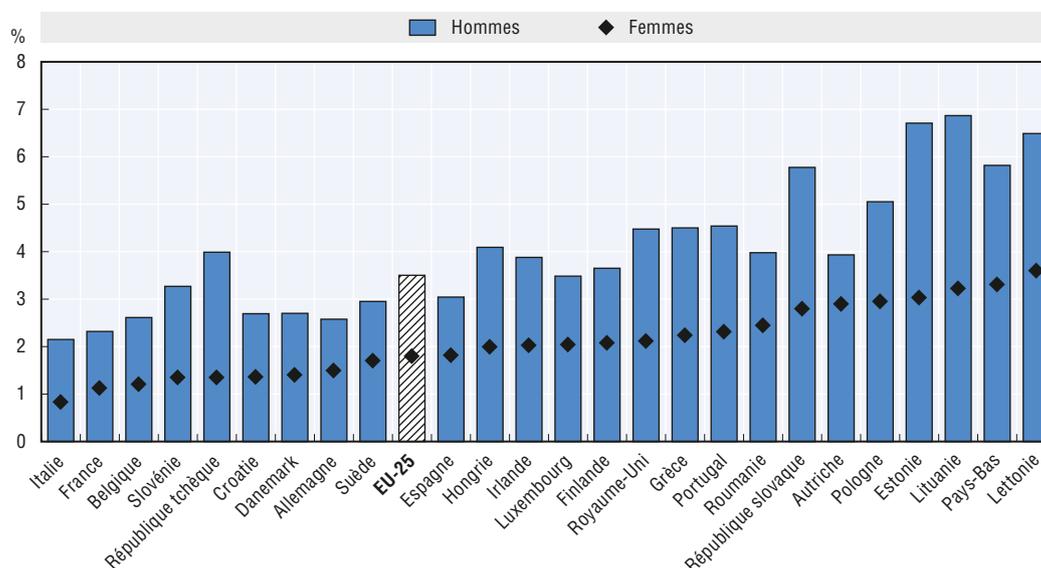
et des femmes par État membre entre 2009 et 2013. Ce taux mesure la proportion d'adultes déclarant être activement impliqués dans la création d'une entreprise qu'ils détiennent seuls ou en copropriété. Cette activité ne doit pas avoir rapporté de traitements, de salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois. Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au guide de lecture proposé au début de cet ouvrage.

À l'échelle de l'Union européenne, les femmes ont eu moins tendance que les hommes à être des entrepreneurs naissants entre 2009 et 2013 (2,5 % contre 4,6 %). Ces taux varient d'un État membre à l'autre. En ce qui concerne les femmes, ces taux s'échelonnaient de 1,3 % en Italie à 6,8 % en Estonie. Ces chiffres montrent que, même si les femmes ont eu moins tendance à se lancer dans la création d'entreprises que les hommes, elles ont œuvré assez activement pour devenir des entrepreneurs dans certains États membres. En effet, en Lettonie, République slovaque, Autriche et Estonie, les femmes ont été plus susceptibles que les hommes (et les femmes) d'Italie, du Danemark, de Slovénie, de Belgique, de Finlande, d'Espagne et du Royaume-Uni d'être des entrepreneurs naissants.

Le graphique 2.7 présente le taux de propriété de nouvelles entreprises. Il indique la proportion de la population adulte déclarant être actuellement dirigeant-propriétaire d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois. À l'échelle de l'Union européenne, les femmes étaient deux fois moins susceptibles que les hommes d'être propriétaires d'une nouvelle entreprise (1,8 % contre 3,5 %). Cependant, comme pour le graphique 2.6, les taux varient selon les pays. Les États membres où

Graphique 2.7. Taux de détention de nouvelles entreprises chez les hommes et les femmes, 2009-2013 (combinés)

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention de nouvelles entreprises est la proportion de la population adulte gérant ou possédant actuellement une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

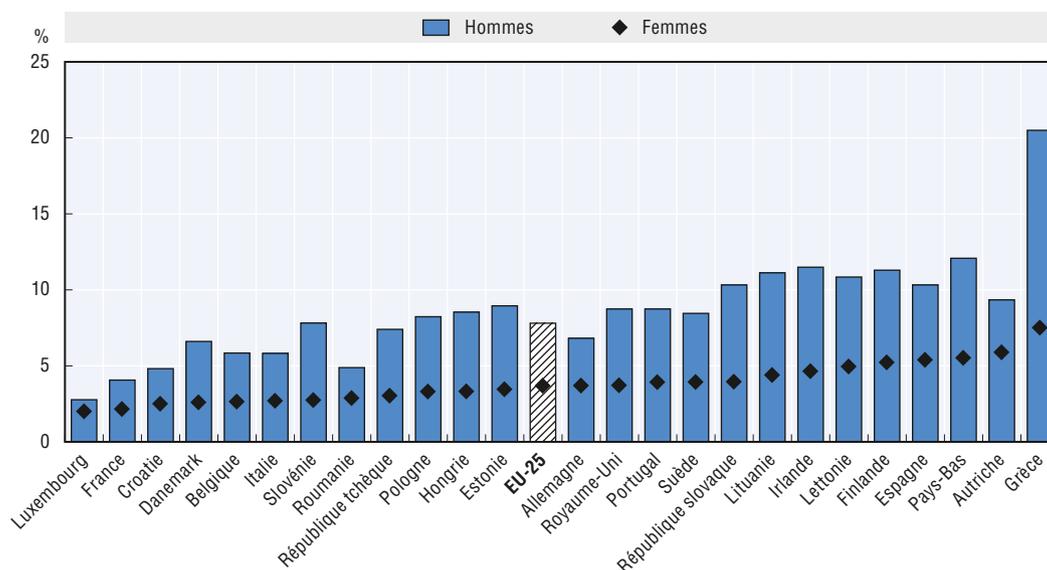
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933313234>

les femmes étaient les moins susceptibles de posséder une nouvelle entreprise sont l'Italie (0,8 %), la France (1,1 %) et la Belgique (1,2 %). Elles étaient les plus susceptibles d'être propriétaires d'une nouvelle entreprise en Lituanie (3,2 %), aux Pays-Bas (3,3 %) et en Lettonie (3,6 %).

Les taux de détention d'entreprises établies sont présentés au graphique 2.8. Il indique la part de population adulte qui se déclare gérant-propriétaire d'une entreprise établie qui verse des traitements, salaires, ou toute autre rémunération aux propriétaires depuis plus de 42 mois. Étant donné que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de créer ou de détenir une entreprise, il n'est pas surprenant qu'elles soient également moins susceptibles de posséder une entreprise établie (3,7 % contre 7,8 %). Même si les taux de détention d'entreprises établies par des femmes varient selon les États membres, ces disparités ne sont pas aussi marquées que pour les hommes. Les taux de détention d'une entreprise établie des femmes étaient les plus faibles au Luxembourg (2 %), en France (2,2 %) et en Croatie (2,5 %), et les plus élevés aux Pays-Bas (5,5 %), en Autriche (5,9 %) et en Grèce (7,5 %). En Grèce, le taux de détention d'une entreprise établie des femmes était supérieur à celui des hommes en Allemagne, Belgique, Croatie, Danemark, France, Italie, Luxembourg et Roumanie.

Graphique 2.8. **Taux de détention d'entreprises établies chez les hommes et les femmes, 2009-2013 (combinés)**

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Lituanie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention d'entreprises établies désigne la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur renseigne sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313243>

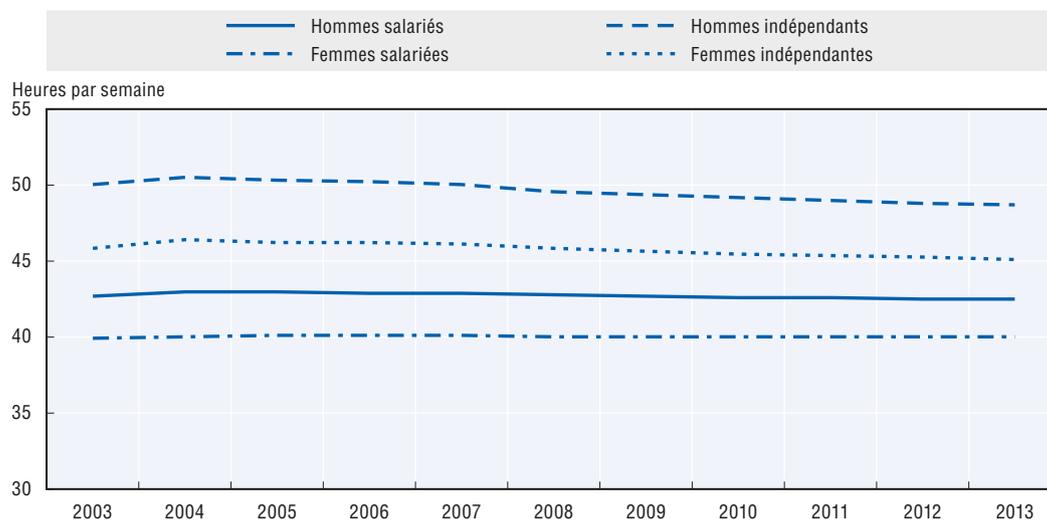
Heures de travail des femmes indépendantes

- En 2013, les femmes indépendantes dans l'Union européenne ont travaillé en moyenne plus d'heures par semaine que les salariées, mais moins que les hommes indépendants.
- En 2013, le nombre médian d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes variait sensiblement selon les pays de l'Union européenne. C'est en Autriche et en Belgique que les femmes indépendantes ont travaillé le plus grand nombre d'heures (plus de 50 heures).
- Les femmes indépendantes employant du personnel ont travaillé en moyenne 3 heures de plus que celles qui n'en ont pas.

En moyenne, les femmes indépendantes travaillent plus d'heures par semaine que les salariées (graphique 2.9). En 2013, elles ont en effet travaillé 41,5 heures par semaine, contre 40 heures pour les salariées. Par rapport aux hommes indépendants, les femmes indépendantes ont travaillé en moyenne 3,6 heures de moins par semaine (48,7 heures par semaine contre 45,1). Le nombre d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes a légèrement baissé entre 2004 et 2013 (1,3 heure).

Graphique 2.9. Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des indépendants (hommes et femmes) dans l'EU-28, 2003-2013

Heures de travail hebdomadaires des 18-64 ans travaillant à temps plein



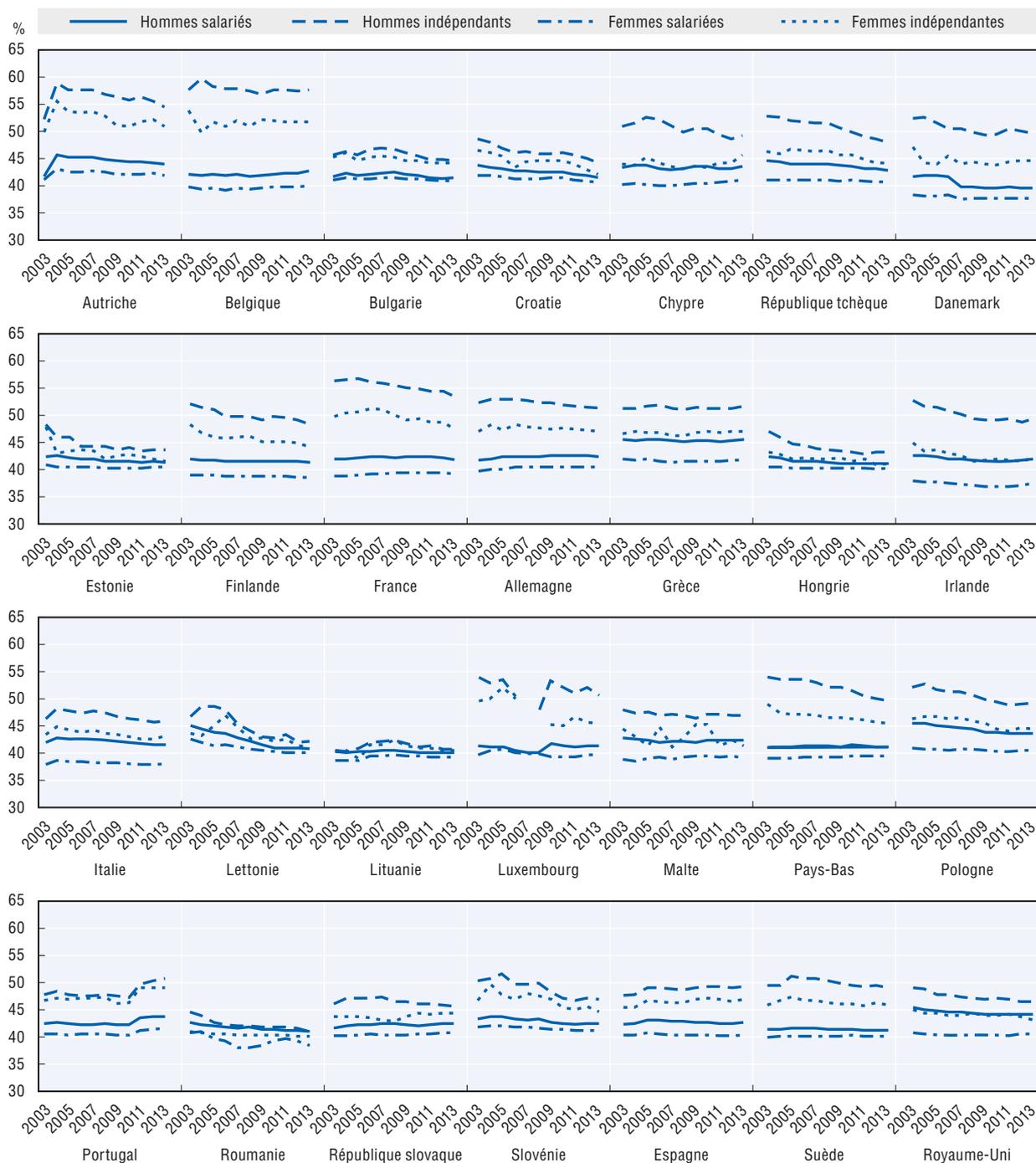
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313255>

Le graphique 2.10 présente le nombre d'heures de travail hebdomadaires des indépendants et des salariés dans chaque État membre entre 2003 et 2013. Le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes varie sensiblement selon les pays de l'Union européenne. En 2013, les femmes indépendantes en Autriche et en Belgique ont travaillé plus de 50 heures par semaine en moyenne. C'est en Lituanie (40,5 heures) et en Roumanie (38,3 heures) qu'elles ont, en moyenne, le moins travaillé. Le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes a augmenté dans cinq États membres et reculé dans 17 autres.

Graphique 2.10. Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des indépendants (hommes et femmes) par pays, 2003-2013

Heures de travail hebdomadaires des 18-64 ans travaillant à temps plein



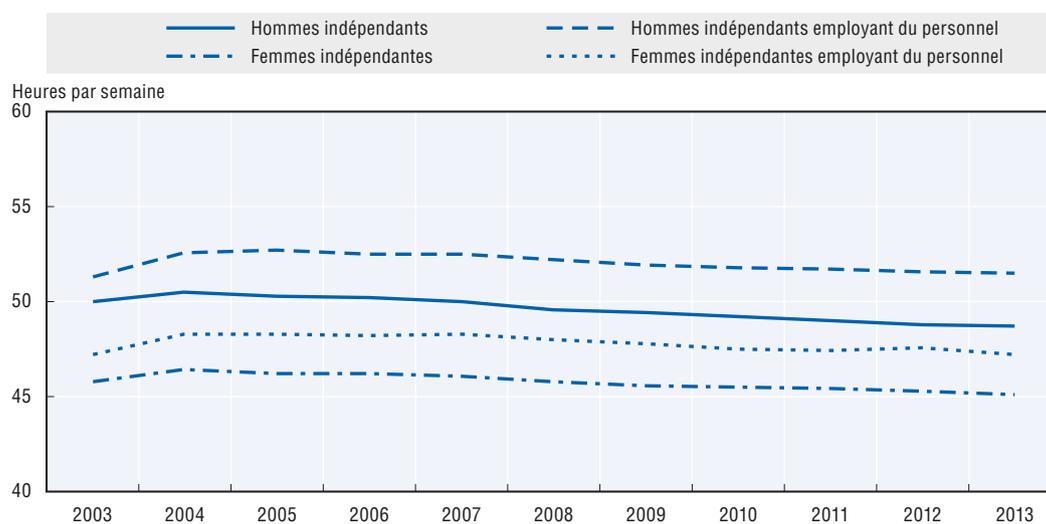
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313265>

Les femmes indépendantes employant des salariés travaillent en moyenne plus d'heures hebdomadaires que celles qui n'en ont pas (graphique 2.11) En 2013, les femmes indépendantes employant du personnel ont travaillé en moyenne 2,1 heures de plus par semaine (47,2 heures contre 45,1 heures). En moyenne, les femmes indépendantes employant du personnel travaillent 4,3 heures de moins par semaine que les hommes indépendants qui emploient des salariés.

Graphique 2.11. Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des indépendants (hommes et femmes) employant du personnel dans l'EU-28, 2003-2013

Heures de travail hebdomadaires des 18-64 ans travaillant à temps plein



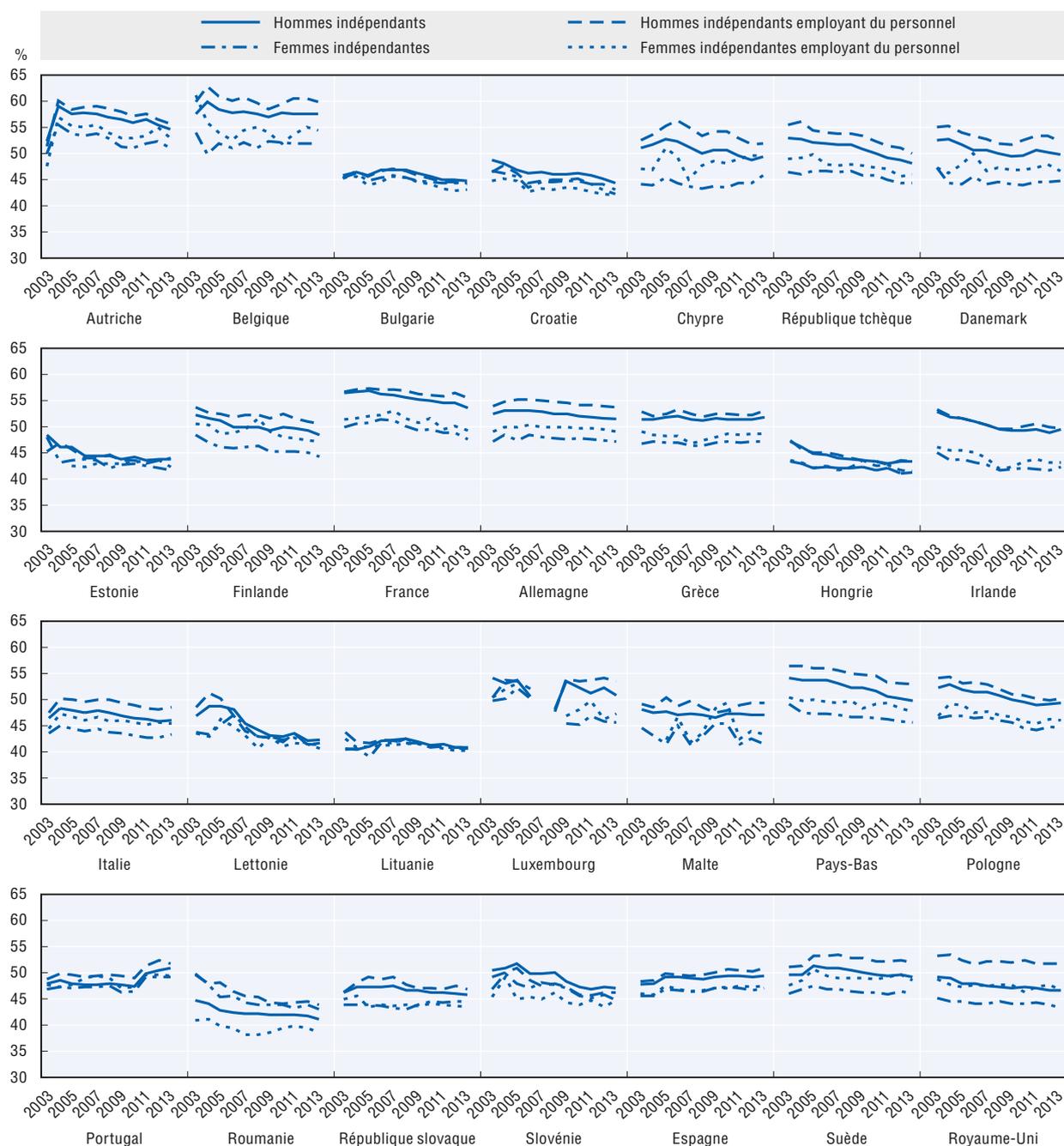
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313275>

Le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes employant du personnel a varié sensiblement d'un État membre à l'autre entre 2003 et 2013 (graphique 2.12). C'est en Bulgarie, en Estonie, en Hongrie, en Lettonie et en Lituanie que le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des femmes indépendantes avec ou sans personnel présentait l'écart le plus faible.

Graphique 2.12. **Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des indépendants (hommes et femmes) employant du personnel par pays, 2003-2013**

Heures de travail hebdomadaires des 18-64 ans travaillant à temps plein



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313283>

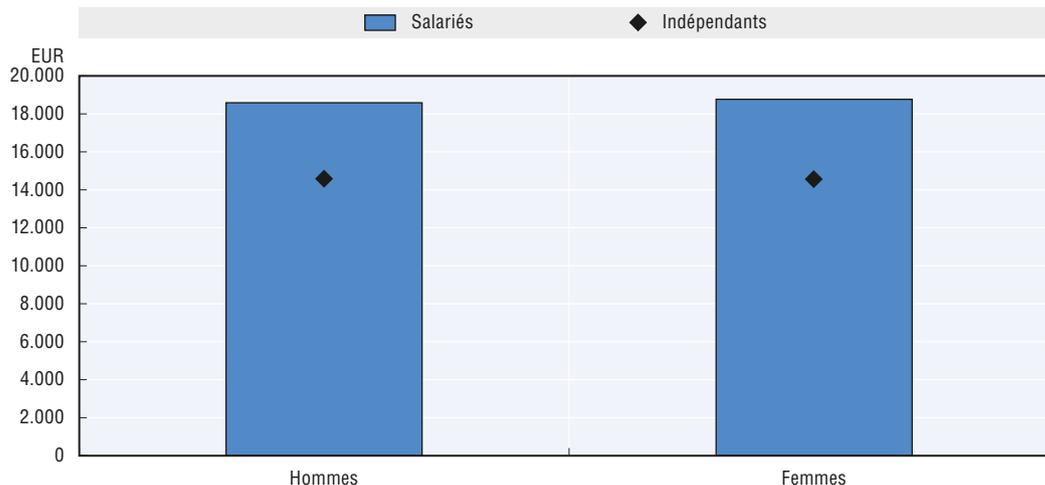
Revenu des indépendantes

- En 2012, les revenus des femmes indépendantes ont été légèrement inférieurs à ceux perçus par les hommes indépendants dans l'Union européenne.
- Au cours de cette même année, les salariées ont gagné en moyenne 4 200 euros de plus par an que les femmes indépendantes.

En 2012, au sein de l'Union européenne, le revenu médian annuel des femmes indépendantes était de 14 554 euros. Il est inférieur à celui des salariées, qui était de 18 771 euros (graphique 2.13). Dans la plupart des États membres, le revenu médian des salariées était supérieur à celui des femmes indépendantes (graphique 2.14). Seules les femmes indépendantes en Bulgarie, en République tchèque, en France, en Hongrie et au Luxembourg ont enregistré un revenu médian légèrement supérieur à celui des salariées.

Graphique 2.13. **Revenu annuel des femmes, 2012**

Revenu médian net des activités professionnelles à temps plein



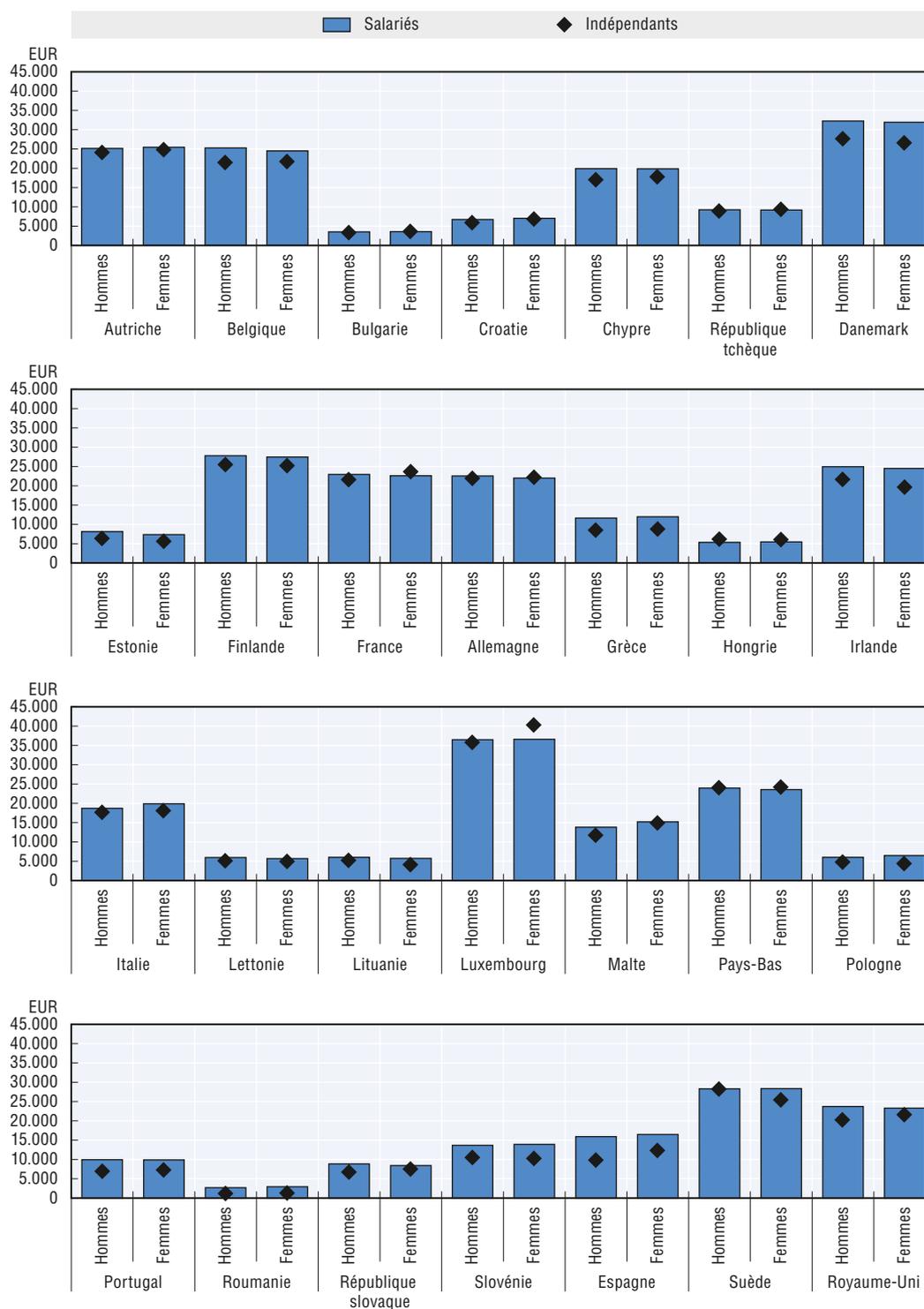
Source: Eurostat (2014b), Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313290>

En 2012, le revenu médian des femmes indépendantes était équivalent à celui des hommes indépendants dans l'Union européenne (graphique 2.13). On constate néanmoins des variations notables entre les États membres. Peu de différences apparaissent entre les États membres en ce qui concerne le revenu médian des hommes et des femmes indépendants, même si en France, au Luxembourg, à Malte et en Espagne, le revenu médian perçu par les femmes indépendantes est considérablement plus élevé que celui des hommes indépendants (graphique 2.14).

Graphique 2.14. Revenu annuel des femmes par pays, 2012

Revenu médian net des activités professionnelles à temps plein



Source: Eurostat (2014b), Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313305>

Le manque de compétences entrepreneuriales: un obstacle à la création d'entreprises pour les femmes

- Entre 2009 et 2013 dans l'Union européenne, les femmes ont eu moins tendance que les hommes à penser qu'elles disposaient des compétences et connaissances nécessaires pour créer leur entreprise.
- Le sentiment de posséder les compétences et connaissances requises pour créer une entreprise a varié selon les États membres de l'Union européenne au cours de cette période. En Autriche, en Grèce, en Slovaquie et en Espagne, les femmes étaient plus de deux fois plus susceptibles que celles au Luxembourg de penser qu'elles disposaient de ces compétences entrepreneuriales.

Le manque de compétences entrepreneuriales est souvent considéré comme l'un des principaux obstacles à la création d'entreprises. Les compétences entrepreneuriales sont un ensemble de capacités comprenant la gestion des risques, l'identification des opportunités, la planification, la gestion financière, ainsi que des traits de caractère comme l'esprit d'initiative et la capacité à motiver les autres. Même si ces compétences ne sont pas toujours indispensables pour gérer une entreprise avec succès, elles augmentent nettement les chances de survie et de prospérité de cette dernière.

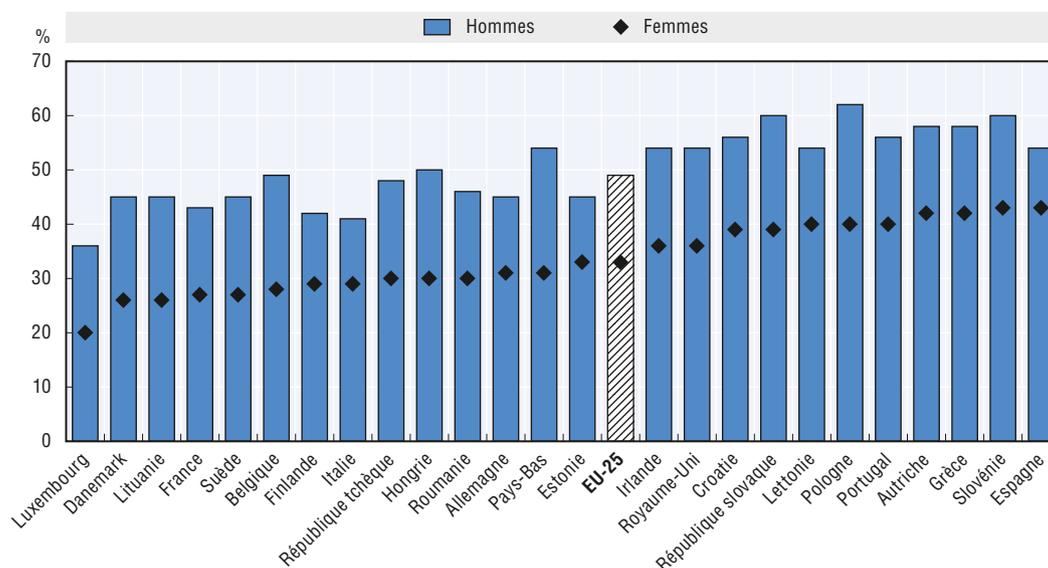
Le graphique 2.15 illustre la proportion de la population adulte dans chaque État membre qui estime disposer des compétences et connaissances entrepreneuriales requises pour créer une entreprise. Globalement, un tiers des femmes de l'Union européenne pensait disposer des compétences et connaissances nécessaires à la création d'une entreprise entre 2009 et 2013, contre 49 % des hommes. En d'autres termes, les deux tiers des femmes estimaient ne pas avoir les compétences et connaissances requises pour créer une entreprise. Ces chiffres démontrent clairement que les politiques publiques peuvent intervenir utilement dans ce domaine.

Dans les États membres, les proportions de femmes qui pensent disposer des compétences et connaissances nécessaires à la création d'une entreprise vont de 20 % au Luxembourg à 43 % en Slovaquie. Dans tous les pays de l'Union européenne, les femmes ont eu moins tendance que les hommes à penser qu'elles disposaient des compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise. En valeur absolue, l'écart entre les hommes et les femmes à cet égard était le plus marqué aux Pays-Bas (23 points de pourcentage) et le plus faible en Espagne (11 points de pourcentage).

Graphique 2.15. Manque de compétences entrepreneuriales en tant qu'obstacle à la création d'entreprises pour les hommes et les femmes dans l'EU-28, 2009-2013

«Avez-vous les compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise?»

Pourcentage des 18-64 ans ayant répondu «oui»



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013).

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

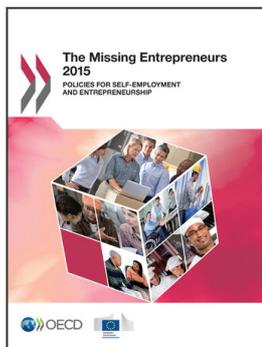
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313319>

Références

Eurostat (2014), Employment and unemployment (LFS), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data>.

Eurostat (2014b), Statistics on Income, Social Inclusion, and Living Conditions (SILC), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/data>.

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), Special tabulations of the 2009-13 adult population surveys from Global Entrepreneurship Monitor.



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2015

Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2016), « Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les femmes », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.